

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4098 - Mardi 05 Avril 2022 - Prix : 200 Fc

CONSOMMATION EN PÉRIODE DE RAMADAN

Le gouvernement encadre les prix des denrées alimentaires

Moroni, le

Arrêté N° 22 - ____/MEIIIIE/CAB
Portant fixation des prix plafonds de certains
produits importés de première nécessité

LE MINISTRE,

- Vu la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le référendum en date du 30 juillet 2018 ;
- Vu la Loi N°13-014/AU du 26 décembre 2013 relative à la concurrence en Union des Comores, promulguée par le décret N°14-015/PR du 17 janvier 2014 ;
- Vu le décret N°11-078/PR du 30 mai 2011, portant réorganisation générale et missions des services des ministères de l'Union des Comores, modifié par les décrets N°11-139/PR du 12 juillet 2011 et N°16-102/PR du 14 juin 2016 ;
- Vu le décret N°22_04/015/PR DU 4 février 2022, portant application de certaines dispositions de la Loi relative à la concurrence en Union des Comores ;
- Vu le Décret N°21-081/PR du 26 août 2021, relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores ;
- Vu les nécessités de service.

ARRETE

Article 1^{er} : En application de la loi relative à la concurrence notamment en ses articles 6, 7 et 25, l'encadrement des prix de certains produits importés est fixé comme suit :

DESIGNATION	PRIX EN GROS (KMF)	PRIX PLANCHÉ	PRIX PLAFOND (KMF)
Sucre	10 000-13 200/sac	400 FC/kg	500 FC/kg
Farine	8000-9 500/sac	350 FC	400 FC/kg
Farine de France	9 000-9 500	400 FC/kg	450 FC/ kg
Lait concentré sucré 24 boîtes	8 500-9 000/carton	450 FC/boîte	500 FC/Boîte
Huile végétale 1 litre	11 000-12 350/carton	1000 FC/ L	1100 FC/ L
Sardine	13 500-14 500/carton	250 FC/Boîte	350 FC/ boîte
Tomate concentrée	7500-7750/carton	100 FC/le sachet	125 FC/le sachet
Eaux minérales (1,5 litre)	1250-1500/paquet	200 FC/1,5 L	250 FC/1,5 L
Eau minérales (0,5)	1000FC-1250/paquet	100 FC/0,5 l	150 FC/0,5 l
Viande Faure quartier	22 000-24 000/carton	2400 FC/kg	2 750 FC/kg

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

COVID-19 :

**Plus de 100.000 doses
Pfizer pour les jeunes**

LIRE PAGE 3

DIALOGUE NATIONAL :

**Des reformes bientôt
mises en application**

LIRE PAGE 2

ENVIRONNEMENT

**Des progrès au PNM
en matière de suivi des
cibles de conservation**

LIRE PAGE 2

**Prières aux heures officielles
Du 01 au 05 Avril 2022**

Lever du soleil:

06h 11mn

Coucher du soleil:

18h 11mn

Fadjr : 04h 58mn

Dhouhr : 12h 16mn

Ansr : 15h 30mn

Maghrib: 18h 14mn

Incha: 19h 32mn



DIALOGUE NATIONAL :

Des réformes bientôt mises en application

Le directeur de cabinet du chef de l'Etat a fait le tour des recommandations issues du dialogue inter-comorien. Plusieurs nouveautés et réformes feront l'objet d'une série de projets de lois, décrets et arrêtés ministériels. Il s'agit notamment de la nouvelle composition de la Ceni et sur l'application de la loi sur les partis politiques (carte biométrique obligatoire pour les adhérents).

Deux semaines après la remise du rapport final des travaux du dialogue inter-comorien, le directeur de cabinet du président de la République, Daniel Ali Bandar est revenu sur les recommandations de ces assises de 20 jours. Selon lui, certaines propositions feront l'objet de projets de lois, d'autres exigent des chartes

voire même des arrêtés ministériels. Même si le budget alloué à ce dialogue reste encore méconnu, le conférencier parle d'une table ronde sans animosité. Dix axes ont fait l'objet du dialogue, autour desquels des propositions sont faites comme la question de la double nationalité ou encore du système de parrainage de 3000 électeurs pour concourir à la magistrature suprême, la réforme de la Ceni dont le mandat a expiré depuis septembre 2020. « La commission a proposé que la Ceni soit composée de 9 membres dont trois permanents (1 représentant de la société civile, 1 de la présidence et 1 de l'opposition) pour 6 ans. Des mesures qui viseraient à revoir l'organisation de la Ceni ainsi que ses attributions et modalités de fonctionnement », souligne-t-il.

Il a été recommandé d'ajouter

deux articles dans le code électoral, des ajustements et des modifications comme le cas du fichier électoral qui doit être fermé 30 jours avant la convocation du collège électoral. La Ceci doit être remplacée ou renvoyé dans les mairies pour éviter certaines confrontations. « Bien évidemment, il y aura une structure qui va assurer le suivi de ces recommandations. Et d'ailleurs la session parlementaire a démarré vendredi ou certains points seront revus. Un point primordial, c'est la mise en application de la loi sur les partis politiques. Des recommandations pour mieux recadrer les partis, d'où la carte biométrique pour les adhérents, la justification des statuts, du siège et 30% du bureau exécutif seront des femmes », précise-t-il.

C'était l'occasion pour le conférencier de faire un tour sur la prépa-



Daniel Ali Bandar.

ration du mois de ramadan. Il assure que toutes les dispositions ont été prises afin de rendre le jeun serein pour toute la population. « Il n'y aura pas de pénuries et les prix seront abordables. Il reste mainte-

nant que les structures de veille sur les prix s'assurent que les mesures sont respectées », dit-il.

Andjouza Abouheir

ENVIRONNEMENT

Des progrès au PNM en matière de suivi des cibles de conservation

Le comité de gestion du PNM (parc national de Mohéli) s'est réuni vendredi dernier à l'Alliance française de Fomboni pour la présentation du bilan annuel des activités réalisées du mois mars 2021 au mois de mars 2022. Plusieurs institutions membres dudit comité ont répondu présent à ce rendez-vous annuel. C'était l'occasion pour cette institution nationale de présenter les perspectives de l'année prochaine afin de renforcer la protection de l'environnement.



Comme chaque année au mois de mars, le PNM à travers son comité de gestion, se réunit pour présenter les activités réalisées l'année précédente et faire une évaluation des résultats obtenus mais également valider le programme de travail annuel de l'année en cours. La gendarmerie nationale, les

autorités communales, politiques et judiciaires ont tous été présents comme membres du comité de gestion du parc national.

Comme à chaque réunion, celle-ci a débuté par les mots de bienve-

nue du secrétaire général du gouvernement, Hachim Ramiara, suivi de l'allocution du représentant de l'Agence française de développement (AFD) et du représentant du ministère de l'environnement. Les

techniciens du parc viendront à leur tour présenter le bilan suivant les différentes composantes des activités de l'institution.

« Des progrès ont été enregistrés en matière de suivi des cibles de

conservation marine et terrestre, d'activités d'aménagements et de restauration des sols, de surveillance et de suivi des affaires juridiques » se félicite Lailina Daniel, directeur du parc national de Mohéli. Les autres composantes des activités ont également enregistré des résultats positifs notamment, la protection de la biodiversité marine et terrestre.

Il est à noter que le PNM travaille autour de 5 principales composantes à savoir le renforcement du cadre juridique, institutionnel et technique, le développement des sources de financement pérennes, la protection des biodiversités terrestre et marine, la redynamisation des communautés et développement des activités économiques et enfin la gestion des projets.

Riwad

DÉSENGORGEMENT DES PRISONS:

17 détenus de Koki libérés



Prison Koki.

Comme à Ngazidja, le ministère de la justice a procédé à la libération de certains prisonniers de la maison d'arrêt de Koki à Anjouan. Ils sont 17 sur les 135 détenus de Koki à bénéficier de cette mesure de clémence.

Le ministère de la justice a procédé samedi 02 avril à la libération de 17 prisonniers sur un effectif de 135 incarcérés de la prison de Koki. Selon le directeur des prisons Soilihi Ali Saïd, les bénéficiaires sont des personnes ayant commis des délits mineurs et qui ont purgés une majeure partie de leur peine comme le souligne l'arrêté ministériel. En effet, la note

ministérielle a édicté des critères d'éligibilité à cette mesure d'élargissement. La mesure concerne « les personnes âgées de plus de 60 ans, et celles âgées de moins de 25 ans, ayant accompli plus de la moitié de leurs peines et justifiant d'une bonne conduite et d'une capacité d'intégration sociale ». Le directeur de la prison assure avoir respecté les consignes. « Ce sont des prisonniers condamnés pour de petits délits comme le vol, l'escroquerie, etc. », dit-il.

Pour rappel, la semaine dernière, 60 prisonniers ont eu cette chance à la maison d'arrêt de Moroni. Mais parmi les prisonniers remis en liberté se trouvent des auteurs d'a-

gression sexuelle. Ce qui a provoqué une vive réaction des militants des droits de l'homme, qui estiment que ces individus devraient être derrière les barreaux par respect aux victimes.

Rappelons qu'en 2021, pour tenter de limiter le risque de contamination en milieu carcéral en période de pandémie de covid-19, 40 détenus dont 28 à Ngazidja, 6 à Anjouan et 6 à Mohéli ont bénéficié d'un aménagement de peine. Au mois d'avril de 2020, ce sont 33 prisonniers qui ont été relâchés dans le même cadre.

Andjouza Abouheir

CONSOMMATION EN PÉRIODE DE RAMADAN

Le gouvernement encadre les prix des denrées alimentaires

Le ministre de l'économie a tenu hier lundi, une conférence de presse pour annoncer la signature d'une note fixant les prix des produits de première nécessité en présence du commandant de la gendarmerie nationale, du responsable du département de la sécurité publique, du secrétaire général du gouvernorat de Ngazidja et le chargé de la défense. Il a promis que la police et la gendarmerie seront déployées partout pour faire respecter cette mesure.

Mieux vaut tard que jamais. Après une longue attente de la fameuse mesure sur le pouvoir d'achat, et particulièrement les prix des produits de première nécessité en ce mois de ramadan, le ministre de l'économie Mzé Abdou Mohamed Chanfiou a convié hier la presse nationale pour annoncer la signature de cette fameuse note. « Les agents de la sécurité sont appelés à exercer leur pouvoir et à faire respecter cette note à la lettre », lance le ministre de l'économie. Mzé Abdou Mohamed Chanfiou avance que la

fixation des prix au niveau des grossistes et au niveau des détaillants a été faite après avoir échangé à plusieurs reprises avec les opérateurs économiques du pays. « Nous tous, nous devrions les appliquer mais aussi, nous en tant que gouvernement, devrions mettre en place un système de surveillance afin que ces mesures soient respectées », précise-t-il.

De son côté, le délégué chargé de la défense Youssoufa Mohamed Ali met en garde toutes personnes qui oseraient aller à l'encontre de ces mesures. « Nous allons

déployer tous nos agents partout afin que cette note soit respectée. C'est ainsi que nous appelons la collaboration des maires et préfets comme cela été fait lors de la crise sanitaire de Covid-19 », avance-t-il. L'ancien directeur de cabinet du président de la République insiste sur l'implication des médias dans le processus afin de faire respecter ces mesures.

Concernant les produits locaux, le ministre parle d'un dispositif mis en place certes dans son ministère, mais aussi au niveau du ministère de la production, des gouvernorats

de trois îles, et de la mairie de Moroni. Il s'agit en effet de mettre en place des marchés dans les zones d'accès des grandes agglomérations (Moroni, Mutsamudu et Fomboni). À Moroni, on peut les voir au nord, au centre et au sud pour faciliter la vente des produits locaux. « Des camions seront mis à la disposition des producteurs pour faciliter l'acheminement des marchandises de la zone de production vers les capitales.

Ibnou M. Abdou

COVID-19 :

Plus de 100.000 doses pour les jeunes

Les Comores viennent de réceptionner dimanche dernier 108.810 doses du vaccin Pfizer dédiées à la population de la tranche d'âge de 12 à 17 ans de Ngazidja. D'autres cargos sont attendus à Mohéli et Anjouan dans les prochaines semaines. Cette donation américaine de la facilité Covax à travers l'Unicef et l'OMS va permettre de vacciner plus de 110.000 adolescents comoriens et d'atteindre les 60% de l'immunité collective.

C'est à bord d'un vol spécial qu'une première cargaison du vaccin Pfizer est arrivée à Moroni dimanche 03 avril dernier. Cette donation américaine s'inscrit dans le cadre des efforts coordonnés du Système des Nations Unies et de la facilité Covax, à travers l'Unicef et l'OMS à accompagner le pays dans une réponse vaccinale sûre, adaptée au contexte comorien et alignée aux standards internationaux en matière de vaccination des adolescents. Ce sont au total 108.810

doses destinées à la population juvénile de Ngazidja. Présent à l'aéroport de Hahaya, le conseiller de la ministre de la santé, Nadjime-Eddine Youssouf Mbechedzi a salué cette initiative qui vient en renfort pour appuyer la vaccination aux Comores. « Pour vacciner les enfants, le mécanisme Covax, l'OMS et l'Unicef et la Banque mondiale ont appuyé le pays en nous dotant de ce vaccin. C'est une initiative salutaire », dit-il.

Ce vaccin Pfizer est approuvé pour une utilisation chez les enfants, de sorte que les autorités sanitaires comoriennes seront désormais en mesure d'offrir un vaccin adapté aux enfants âgés de 12 à 17 ans, un groupe démographique qui n'était pas admissible à la vaccination avec les autres vaccins actuellement disponibles aux Comores. Selon la chargée de la vaccination, Dr Nourouhouda Youssouf, deux autres cargos sont attendus ce mois d'avril dont un à Anjouan le 12 avril et le 19 avril à Mohéli. Il a lancé un appel à la sensibilisation. « Ces vaccins sont sûrs,



nous appelons tout le monde à se mobiliser afin d'assurer la réussite de cette campagne. Nous sommes actuellement en train de former le personnel sur comment les conserver et nous espérons lancer la campagne le mois de mai, à une date qui sera communiquée ultérieurement », précise-t-elle.

Pour mémoire, c'est au total 160.000 doses qui seront achemi-

nées aux Comores ce mois-ci pour permettre de vacciner plus de 110.000 adolescents et d'atteindre les 60% d'immunité collective. Cette donation fait suite aux efforts de l'Unicef et de la Banque mondiale qui ont permis de fournir au ministère de la santé des ultra congélateurs, nécessaires à la conservation des vaccins Pfizer à 80°C. Ce don s'inscrit dans le cadre

de l'effort mondial du gouvernement américain visant à accroître rapidement la couverture vaccinale, une initiative qui a permis de partager plus de 500 millions de doses de vaccins dans le monde. C'est un autre exemple de l'engagement du gouvernement américain à aider les Comores et d'autres nations africaines à atténuer les impacts sociaux et économiques dévastateurs de la pandémie et à reconstruire un monde mieux préparé pour l'avenir. En octobre 2021, les États-Unis ont fourni une aide d'urgence de 200 000 dollars aux Comores dans le cadre du programme COVID-19, en partenariat avec l'OMS. Cette aide a soutenu la réponse du gouvernement des Comores en formant des agents de santé, en fournissant des équipements de protection individuelle, en développant la capacité de surveillance des maladies et en augmentant l'accès à l'oxygène salvateur pour les patients malades.

Andjouza Abouheir

RAMADAN À MOHÉLI

Manque de produits vivriers et hausse des prix des denrées importées

Pour la première fois, Mohéli débute un ramadan sans aucune banane au marché, ni manioc, ni taro. Pour les produits importés, la direction du commerce pointe du doigt les petits commerçants. Elle les accuse d'être à l'origine de la flambée des prix.

Ce dimanche 3 avril, qui correspond au premier jour du mois de ramadan sur l'ensemble du territoire comorien, à Mohéli c'est tout simplement du jamais vu. Au marché de Fomboni, il n'y a que du maïs, du melon et quelques produits qui ne font pas partie des denrées de première nécessité pour un mois de ramadan.

Dans un coin, en dehors du marché de Fomboni, nous avons trouvé quelques tas de bananes mais le prix n'est pas à la portée de toutes les bourses. Pour la première de l'histoire de Mohéli, un tas de bananes de 3 unités passe de 500 fc à 2000 fc. Une autre catégorie de tas de 2

petites pièces se vend à 1000 fc. « Tu ne peux pas imaginer combien j'ai acheté le sac de bananes » se justifie cette vendeuse qui, d'habitude ne vend pas ce genre de produit mais elle en profite. En quelques

minutes, il ne lui restait plus rien. Tout a été acheté.

Pourtant, la veille les autorités avaient sillonné la ville pour mettre en garde les vendeurs contre les comportements spéculatifs sous

peine de sanction. Quant aux produits importés, la direction régionale du commerce a effectué une descente dans les boutiques pour faire un constat sur les prix. Et ces agents de contrôle n'hésitent pas à accuser les petits commerçants de la flambée des prix.

« J'ai accompagné mes agents pour sillonner toutes les boutiques notamment chez les grossistes pour voir comment ils achètent leurs produits de l'extérieur ou des autres îles et quelles sont les charges jusqu'à l'arrivée de leurs marchandises à Mohéli, afin de faire une comparaison pour estimer le prix de vente », s'explique Daanoue Ali Issa, le directeur par intérim de la direction du commerce.

Après une comparaison des prix chez les petits commerçants, c'est la grande surprise. Selon ce directeur par intérim ce sont les petits commerçants de l'île qui sont responsables de ces prix galopants. « D'abord les prix ne sont pas les

mêmes dans toutes les boutiques. Certains vendeurs écoulent leurs marchandises sans se soucier de rien », regrette Daanoue Ali Issa. Selon lui, certains vendent le litre d'huile coûte 1500 fc, soit 15.500 fc le carton de 10 litres, soit un bénéfice de 3000 fc. Dans d'autres boutiques le prix du litre d'huile se négocie à 1400. Or au début de cette année, le litre d'huile coûtait 1000 fc.

Pour ce qui est de la farine, le sac de 25kg coûte 10.000 fc. Un sac de sucre coûte 28.000 fc, certaines boutiques vendent le kilo à 650 fc et d'autres à 750 fc pour réaliser un bénéfice de 5000 fc. Certains vendeurs se permettent de conditionner les prix des produits agricoles aux prix des produits importés. « Il faut vendre combien de tas de banane pour acheter un kg d'ailes de poulet ou un litre d'huile ? » se demande un vendeur du marché de Fomboni.

Riwad



SOCIÉTÉ

Adoption d'une stratégie contre le phénomène d'enfants soldats

Le ministre comorien des affaires étrangères a participé le 31 mars dernier à la conférence inaugurale du Centre de Recherche sur la Prévention des Enfants-Soldats à Dakhla au Maroc. Cette dernière va donner un aperçu de la situation des enfants soldats tant au niveau

académique que sur le plan des orientations politiques.

Le royaume du Maroc a inauguré le 31 mars dernier le centre de recherche sur la prévention des enfants-soldats. Selon les chiffres, les enfants participent à près de 75% des conflits

dans le monde tandis que plus de 460 millions d'entre eux vivent dans une zone de conflit. Et aujourd'hui, les droits des enfants dont violés au quotidien et à l'échelle internationale. Présent dans cette cérémonie le ministre comorien des affaires étrangères montre que l'heure est grave. « Les chiffres sont

alarmants et choquants. Près de 65% de nos enfants sont exposés au risque de recrutement dans les conflits armés, alors que 21 000 enfants, dans certaines régions d'Afrique, ont été enrôlés, les 5 dernières années. C'est un désastre ! Quand on imagine que ces enfants qui ne demandent qu'exercer leur droit à une vie meilleure, sont exposés aux pires scénarios. Quand on imagine qu'au lieu de leur offrir un crayon pour dessiner, on leur remet des armes pour combattre. Quand on imagine qu'à la place d'un havre de paix, on les envoie au combat, au risque de leur vie et en proie à des atrocités telles que les violences sexuelles », déclare Dhoihir Dhoulkamal.

Le chef de la diplomatie comorienne montre que le monde ne doit pas rester silencieux, avec un langage diplomatique, encore moins indifférents face à cette accablante réalité. « Nous devons agir pour sauver ces milliers d'enfants qui représentent le fer de lance de l'Afrique de demain, cette Afrique que nous voulons meilleure et que nous projetons dans notre vision continentale, d'ici 2063 », poursuit-il.

Le centre a pour but de donner un aperçu de la situation des enfants soldats tant sur le plan académique que sur le plan des orientations politiques. La conférence laissera alors place à des initiatives innovantes notamment sur la mise en place d'un système capable de traiter de manière efficace, équitable et effi-

ciente le cas du recrutement d'enfants soldat, de protéger les victimes et s'attaquer aux causes profondes de cette exploitation mais aussi à la dissémination de données à large échelle tant quantitatives que qualitatives, notamment sur des recherches portant sur le continent africain. « Par cette action, le Royaume du Maroc reconforte la vision de notre organisation panafricaine, de faire de la paix et la stabilité, les leviers d'une Afrique prospère, qui s'appuie sur sa jeunesse pour assurer son développement économique. Ce centre international de recherches est donc une chance pour l'Afrique dans son combat contre le recrutement des enfants-soldats, grâce notamment aux partenariats et à l'élaboration des programmes holistiques contre toutes formes d'embrigadement des enfants », dit-il. Et d'ajouter : « Mon pays, l'Union des Comores, Petit Etat archipelagique, situé dans une zone hautement stratégique, aux confluences des enjeux économiques mondiaux, se trouve en effet, à quelques kilomètres seulement de certains foyers de groupes armés, dans le canal du Mozambique. Par conséquent, nous mesurons toute la menace que cela pourrait représenter pour notre jeunesse en particulier, dans un contexte de plus en plus scandé par des conflits et des mouvements extrémistes violents ».

Kamal Gamal



HABARI ZA UDUNGA

La corde de fumée

"Le monde contient bien assez pour les besoins de chacun mais pas assez pour la cupidité de tous" Gandhi

Il y a déjà bien longtemps que nos compatriotes des îles de la lune ont le sentiment de tirer « une corde de fumée » (Mkabaya wa djosi), quand ils essaient, tant bien que mal, de faire un petit bilan de ce que le pays a vécu depuis l'indépendance. En effet, en dehors de la période du Mongozi, le pays a toujours vécu dans l'aléatoire et surtout à une cadence qui lui a toujours échappé. Même si on peut, de temps à autre, avoir l'impression que les choses tournent rond, ce n'est qu'une illusion d'optique.

Nous sommes les champions quand il s'agit d'agir dans l'urgence. Ce que sera demain, nous importe peu. Mais, nous ne nous lasserons jamais de le répéter, nos îles recèlent les ressources humaines indispensables pour bâtir un avenir meilleur pour ses enfants. Nous avons les capacités dans plusieurs domaines pour relever le défi du développement. Comment comprendre qu'avec des dizaines d'ingénieurs, nous avons une agriculture à la traîne et des prix hors de portée de la bourse du comorien moyen ? Comment comprendre notre incapacité à capter

positivement l'apport de notre formidable diaspora ?

Quel est le ressort qui est brisé en nous, qui nous empêche de rebondir face aux opportunités que nous offre une nature exceptionnelle ? Il ne faut pas être versé dans les secrets de l'économie politique, pour constater qu'il y a un trop plein au sein du microcosme. Chacun de nous se prend à rêver d'être vizir à la place du vizir comme le bon vieux Izngoud de la bande dessinée. Et la nouvelle architecture institutionnelle si elle n'est pas maîtrisée, de part et d'autre, verra une prolifération d'apprentis es politis. La rigueur ne doit pas être que monétaire.

Il est donc à craindre qu'à force de tirer « la corde de fumée », nous ne finissons par tirer le diable par la queue. Et ce sera, bonjour les dégâts ! Et comme nos "z'histoires" n'ont jamais ni tête, ni queue, il ne faudrait pas oublier cependant qu'il n'y a pas de fumée sans feu. Et comme dirait l'autre "sepwindje let-sesa mdru tside ndro". Malheureusement c'est ainsi que va la vie dans les îles de la lune !

Mmagaza



COMMISSION DE L'Océan Indien

Avis de recrutement

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France au nom de la Réunion, Madagascar, Maurice et Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses États membres.

Si vous êtes motivés et prêts à relever des défis, la COI, pour son Unité de Veille Sanitaire - Réseau SEGA One Health, est à la recherche de :

Un(e) Responsable de suivi-évaluation

Le dossier d'appel à candidatures peut être obtenu comme suit :

- Téléchargement à travers le site internet de la COI (www.commissionoceanindien.org)
- Au Département des Ressources Humaines à l'adresse e-mail suivante : hr@coi-ioc.org

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **Mardi 26 avril 2022 à 16h00 (heures de Maurice)**.